

<ul style="list-style-type: none"> • Dimanche 7 avril 2019 2 réunions Bassin de 25 m. 	CHAMPIONNATS INTERCLUBS DES MAITRES	<ul style="list-style-type: none"> • BLOIS • Compétition de référence
---	--	---

Engagements 100 € / équipe à régler à votre ligue d'appartenance

Engagements extranat entre le lundi 25 mars et le mardi 02 avril 2019

PHASE DE QUALIFICATION

Afin de permettre la qualification à la finale nationale, les équipes doivent participer à une poule de qualification régionale respectant le programme de la finale nationale. La période de qualification est fixée du mercredi 2 janvier au dimanche 3 mars 2019. Le classement national des interclubs sera publié le mercredi 6 mars 2019. Les clubs disposeront de cinq jours pour toute réclamation.

À l'issue de cette période, le classement sera considéré comme officiel et définitif.

MODE DE QUALIFICATION

Les équipes de l'interrégion ayant totalisées au moins 6000 points à l'issue des épreuves régionales (à l'exception des équipes qualifiées en nationale) seront qualifiées dans la limite de trois équipes par club.

REGLEMENT SPECIFIQUE

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1994 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club. Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents.

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et à un relais (la participation au relais 10 x 50 m nage libre est obligatoire). Les relais 4 x 50 4N et 4 x 50 NL sont composés obligatoirement de 2 femmes et 2 hommes différents.

La participation d'une équipe du club organisateur est autorisée d'office.

CLASSEMENT

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

■ Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

■ Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du 4 x 50 m 4 nages messieurs après correction par les coefficients.

- 4 x 50 m NL: cotation FFN du 4 x 50 m NL messieurs après correction par les coefficients.

- 10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

RECOMPENSES : Les trois premières équipes au classement général seront récompensées par une coupe et des médailles individuelles.

Dimanche 7 avril 2019	
Ouverture des portes : 08h30 Début des épreuves : 09h45	Ouverture des portes : 14h00 Début des épreuves : 15h15
10 x 50 nage libre Courses des remplaçants 400 nage libre 100 papillon 50 dos 100 brasse 50 nage libre	100 nage libre 50 brasse 100 dos 50 papillon 200 4 nages 4 x 50 4 nages 4 x 50 nage libre